

**OBJECTIFS**

Acquérir les compétences nécessaires pour intervenir sur une installation électrique industrielle.

**PUBLIC**

- Agents de maîtrise
- Agents de maintenance
- Opérateurs de fabrication
- Conducteurs de ligne

**PRÉ-REQUIS**

Savoir effectuer des interventions électriques de base en toute sécurité

**MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

- Le matériel utilisé est celui rencontré en entreprise.
- Chaque stagiaire dispose d'une platine équipée.
- Les problèmes particuliers et spécifiques peuvent être évoqués et résolus durant la formation.

**MOYENS D'ENCADREMENT**

L'AFPI Artois Douaisis atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

**CONTENU DE LA FORMATION****Moteurs industriels**

- Principe de fonctionnement des moteurs asynchrones triphasés
- Moteurs monophasés
- Moteurs à 2 vitesses
- Etude des différents couplages
- Entretien et maintenance des moteurs asynchrones
- Câblage de différents procédés de démarrage

**La technologie de l'appareillage électrique**

- Rappel sur les appareils de base (sectionneurs, fusibles, contacteurs, relais thermiques...)
- Les différentes technologies pour un départ moteur
  - mise en application
- Choix et réglages des protections
- Les capteurs industriels :
  - interrupteurs de position
  - détecteurs de proximité
  - détecteurs photo-électriques

**Les schémas électriques**

- Etudes des différents procédés de démarrage
- Etude et câblage d'un automatisme électrique

**Intervention sur une installation électrique**

- Sécurité liée à une intervention
- Méthodes d'intervention, mesures et interprétation des valeurs
- Dépannage

**SUIVI DE LA FORMATION**

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

**EVALUATION / SANCTION**

- Contrôle des acquis en cours et en fin de formation
- Attestation

**DURÉE**

- En heure(s) : jusqu'à 70 heures
- En jour(s) : jusqu'à 10 jours

« Formation ouverte aux personnes en situation de handicap » (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre)